



Bulletin info-contact APPQ

Association des policières et policiers provinciaux du Québec

PROJET DE LOI 157

Représentants de l'APPQ :

M. Pierre Veilleux, président

M. Jacques Painchaud, vice-président à la Discipline et à la déontologie

M. Dominic Ricard, vice-président aux Griefs et à la formation

M^e Alain Rousseau, conseiller juridique de l'APPQ

Le 7 décembre dernier, l'Association fut invitée à présenter son [mémoire](#) devant la Commission des institutions sur la légalisation du cannabis au Québec. Essentiellement, nous nous sommes prononcés contre le projet et avons évoqué la charge de travail supplémentaire que ces modifications allaient apporter à nos patrouilleurs. Du coup, nous avons profité de l'occasion qui nous était donnée pour dénoncer le manque de personnel policier à la gendarmerie.

De plus, nous avons indiqué au ministre de la Sécurité publique que les policiers du Québec ne seraient pas prêts pour le mois de juillet, car un sérieux problème d'équipement et de formation semble se pointer.

Pour consulter le Projet de loi 157, cliquer [ici](#).

Pierre Veilleux, président